

MODE D'EMPLOI

Comment réserver un spectacle aux Jeunesses Musicales ?

1. Avant-propos

Chaque spectacle dans notre programmation est sélectionné par une équipe de professionnels dans les domaines artistique et pédagogique.

Les artistes se déplacent dans une école pour un minimum de deux séances scolaires sur la même journée. Néanmoins, pour l'école qui ne souhaite qu'une seule séance, une demande particulière doit être faite auprès des Jeunesses Musicales qui tâcheront dans la mesure du possible de trouver une alternative afin de répondre à vos attentes.

Chaque séance dure 50 minutes et le matériel pour la sonorisation est amené par les artistes, l'école ne devant pas se soucier de cette organisation.

2. L'aspect pédagogique

Chaque spectacle est accompagné d'un dossier pédagogique qui vous fournira des explications et pistes de travail pour la réalisation de différents cours ou ateliers.

Ces dossiers sont envoyés par mail à chaque demande ou peuvent être téléchargés sur le site internet des Jeunesses Musicales (section Artistes – fiche artiste).

3. Découvrez nos spectacles

Dans le catalogue des programmations musicales des Jeunesses Musicales. Celui-ci peut être demandé par mail : c.huyghe@jeunessesmusicales.be

Ou sur notre site internet www.jeunessesmusicales.be (section Artistes)

4. De la réservation à la réalisation d'un spectacle dans votre école ?

- Choisissez un spectacle en adéquation avec l'âge des enfants, le côté pédagogique recherché et le style souhaité.

- Choisissez plusieurs dates possibles pour la venue des artistes dans votre établissement.

- Communiquer votre demande aux Jeunesses Musicales en stipulant le groupe, les dates et les horaires souhaités. Les Jeunesses Musicales vous donneront une réponse au plus vite en fonction des disponibilités de l'artiste.

Une fois la date et les horaires fixés, les Jeunesses Musicales vous communiqueront une convention de partenariat reprenant toutes les informations qui sera à renvoyer pour clôturer le contrat.

Le jour de la représentation, un responsable des Jeunesses Musicales sera sur place pour accueillir les artistes, monter le matériel et veiller à la bonne organisation de la journée.

5. Comment choisir un spectacle

- Dans le sommaire de la brochure :

+ Les projets sont classés par ordre alphabétique

+ On y retrouve la nouvelle programmation ainsi que les reprises.

+ A côté de chaque nom se trouvent les origines du groupe ainsi que la tranche d'âge à laquelle s'adresse le spectacle.

+ Chaque groupe possède une page explicative dans le catalogue

+ En début de catalogue se trouve un tableau reprenant les projets classés par style musicaux.

Pour toute information ou planification, n'hésitez pas à contacter notre Chargée de Diffusion, Clémentine Huyghe, au 069/35-43-28
ou par mail : c.huyghe@jeunessesmusicales.be